

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Correspondance romaine. — IV Mgr Rivière, évêque de Périgueux. — V Le rêve d'un poilu. — VI Avis aux prêtres congressistes. — VII Retraite fermée pour les juges et les avocats.

AU PRONE

Le dimanche, 11 juillet

On annonce :

Le Congrès des Prêtres-Adorateurs à Montréal (mardi, mercredi, jeudi) ;

La neuvaine de sainte Anne commence le samedi 17, pour finir la veille de la fête (1), ou le vendredi, 23, pour finir la veille de la solennité.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 11 juillet

Messe basse (ou de la Dédicace ou) du VII dim. après la Pent., **semi-double**, 2e or. de saint Pie, 3e **A cunctis**; préf. de la Trinité.

Solennité de la DEDICACE DES EGLISES, (dans les églises consacrées), **double de 1e cl. avec oct.**; mém. du 7e dim. ; préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. de saint Jean Gualbert (I v.) et du dim.

Dans les églises consacrées on allume, en ce jour, douze cierges allumés aux murailles, à l'endroit où l'évêque, dans la cérémonie de la consécration, a fait les onctions avec le saint chrême. On peut aussi allumer ces cierges au jour octave, mais ce n'est pas la coutume, en ce pays.

(1) L'Eglise n'a pas accordé d'indulgence pour cette neuvaine, mais les congrégations de Dames de Sainte-Anne jouissent d'une indulgence plénière obtenue par nos évêques.